



Voisin Fumeur, mon appartement est tellement pollué que je passe mes soirées la fenêtre ouverte, quelle que soit la température extérieure

Rubrique : questions et réponses aux fumeurs et non-fumeurs

J'habite dans un très vieil immeuble. Il y a une dizaine d'années, la propriétaire de l'appartement en dessous du mien a décoffré son plafond pour faire apparaître les poutres. Elle s'est contenté de coller des plaques de plâtre sous son parquet. Depuis, le bruit et les odeurs passent. Quand quelqu'un ronfle, je ne peux pas dormir. Quand quelqu'un fume, le tabac remonte chez moi.

L'appartement a été revendu à un nouveau propriétaire qui loue son appartement. Il sait les désagréments que je subis mais refuse de ne louer qu'à des non-fumeurs par peur d'être attaqué pour discrimination.

Depuis trois semaines, l'appartement est loué à un grand fumeur qui reçoit régulièrement d'autres fumeurs. Peu lui importe ce que je subis car il paie son loyer. . Mon appartement est tellement pollué que je passe mes soirées la fenêtre ouverte, quelle que soit la température extérieure.

Connaissez-vous des solutions ? Je n'en peux plus.

J'ai été adhérente.

Réponse :

Vous pouvez lire, imprimer ou commander en ligne la [brochure](#) tabagisme passif, savoir se protéger dans les lieux d'habitation

Vous pouvez également vous rendre dans la rubrique [lieux d'habitation](#) qui reprend la description de la brochure et qui contient un grand nombre de réponses apportées à des questions qui se rapprochent de votre cas.

Nous sommes heureux de savoir que vous avez fait partie des pionniers qui nous ont permis d'obtenir une évolution de la loi et des comportements individuels. Nous ne pouvons cependant que regretter votre désertion.

Lorsque l'on ne pourra plus travailler sans être contraint de subir le tabagisme des collègues ou des patrons, lorsque les fabricants de tabac pourront publiquement et légalement recruter nos enfants dès l'âge de 10 ans et lorsque les cafés seront redevenus des repaires enfumés, il sera trop tard pour demander conseil et aide à DNF dont le combat aura cessé faute de combattants.